

**Syndicat des professeures
et professeurs de la Télé-université**

Compte rendu

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
22 avril 1999 de 10h30 à 14h48
tenue à Montréal, salle 2100

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale (23 avril 98)
3. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale spéciale (9 juin 98)
4. Affaires en découlant
5. Rapports de l'exécutif
 - 5.1 Rapport du président
 - 5.2 Rapport du trésorier
 - 5.2.1 États financiers
 - 5.2.2 Rapport du comité de vérification
 - 5.2.3 Budget 1999-2000
 - 5.2.4 Suites données au mandat du 23 avril 99
(allocation au président, placements, engagements)
6. Rapports des comités permanents
 - 6.1 Comité des relations de travail
 - 6.2 Comité des griefs
7. Rapports des comités ad hoc
 - 7.1 Comité sur le partenariat
 - 7.2 Comité sur l'accréditation
 - 7.3 Comité sur la modernisation technologique
8. Élection des membres de l'exécutif
9. Varia

Présences :

Paul Bleton, Raymond Brulotte, Marc Couture, Louis Demers, Huguette Dussault, France Gagnon, France Henri, Otto Ikomé, Denis Lachance, Alain Laramée, Jean Leclerc, Marie-Josée Legault, Jean-Yves Lescop, Angéline Martel, Lise Parent, Mario Poirier, Claude Rigault, Michel Sénécal, Hubert Wallot, Kevin Wilson.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président Alain Laramée propose au nom de l'exécutif l'ordre du jour. Deux items au point Varia sont ajoutés : *Statut des professeurs* et *Équipements informatiques*. L'ordre du jour tel qu'amendé est proposé par Denis Lachance, appuyé par Mario Poirier. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale (23 avril 98)

Paul Bleton propose l'adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 23 avril 1998, appuyé par Jean-Yves Lescop. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale spéciale (9 juin 98)

Raymond Brulotte propose l'adoption du compte-rendu de l'assemblée générale spéciale du 9 juin 1998, appuyé par Jacques Renaud. Adopté à l'unanimité.

4. Affaires en découlant

Utilisation des jours de réduction salariale

Conformément à la lettre d'entente no. 7, 13 jours de réduction salariale sont prévus. Ces journées ne pourront pas être utilisées sur un période de deux ans tel que demandé initialement par le SPPTU. Il est conseillé d'épuiser le nombre de jours de réduction durant l'année courante avant d'entamer les jours de vacances qui, eux, peuvent être remis d'une année à l'autre.

Rapports des comités permanents et des comités ad hoc.

La présentation de ces rapports est à l'ordre du jour de la présente assemblée.

5. Rapports de l'exécutif

5.1 Rapport du président

Le président du SPPTU, Alain Laramée, fait son rapport à l'assemblée. L'adoption du rapport du président est proposée Hubert Wallot, appuyé par Raymond Brulotte. Le rapport est adopté à l'unanimité.

5.2 Rapport du trésorier

Jacques Renaud, trésorier, fait son rapport à l'assemblée.

5.2.1 États financiers

Jacques Renaud présente les états financiers. L'adoption des états financiers est proposée par Kevin Wilson, appuyé par Louis Demers. Les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

5.2.2 Rapport du comité de vérification

Le comité de vérification est composé de Louis Demers, à titre de président, et de Louise Bourdages. Louis Demers présente à l'assemblée le rapport du comité.

L'adoption du rapport du comité de vérification est proposée par Jean-Yves Lescop, appuyé par Raymond Brulotte. Le rapport est adopté à l'unanimité.

5.2.3 *Budget 1999-2000*

Jacques Renaud présente de budget 1999-2000.

L'adoption du budget est proposée par Marc Couture, appuyé par France Gagnon. Il est adopté à l'unanimité.

5.2.4 *Suites à donner au mandat du 23 avril 1999*

Jacques Renaud fait un bref rapport à propos de l'avis fiscal qui a été donné au SPPTU concernant l'allocation au président, les placements du syndicat et les engagements de personnel.

Suite à ce rapport, trois voies sont envisageables pour le SPPTU quant à l'allocation versée au président:

1. Il continue sur la voie actuelle et prend les risques identifiés;
2. Il demande l'ouverture d'un compte à la direction de la recherche et demande que l'institution assure le risque;
3. Il négocie dans la prochaine convention un dégageant statutaire de la tâche de travail pour le président.

Suite à la discussion, il est proposé de verser l'allocation au président dans un fond de recherche administré à la direction de la recherche et de ^{plus} utiliser le mot allocation pour identifier les sommes versées à ce fond. Cette résolution est proposée par France Henri, appuyée par Jacques Renaud. Elle est adoptée à l'unanimité.

6. Rapports des comités permanents

6.1 *Comité des relations de travail*

Lise Parent, présidente de ce comité, fait son rapport à l'assemblée.

6.2 *Comité des griefs*

Michel Sénécal, président de ce comité, fait son rapport à l'assemblée.

Jean-Yves Lescop propose une motion de félicitations pour l'exécutif du SPPTU.

7. Rapports des comités ad hoc

7.1 *Comité sur le partenariat*

Jean-Yves Lescop, président du comité, présente son rapport. Le document déposé en séance ne nécessite aucune adoption formelle. Il est cependant proposé que la discussion sur ce dossier puisse avoir lieu dans le cadre de l'assemblée professorale.

7.2 *Comité sur l'accréditation*

Marc Couture, président de ce comité, présente les grandes lignes de son rapport. Le document déposé en séance ne nécessite aucune adoption formelle.

7.3 Comité sur la modernisation technologique

Le dossier a déjà été présenté à l'assemblée et sera utilisé pour étoffer certaines recommandations dans le cadre de la prochaine négociation.

8. Élections des membres du comité exécutif du SPPTU et des comités permanents

Présidence du scrutin

Raymond Brulotte est proposé à titre de président d'élection par France Henri, appuyée par Jacques Renaud. Il est élu à l'unanimité

Poste de président(e)

Abst Sept personnes font l'objet d'une proposition en bonne et due forme et refusent.

Jean-Yves Lescop, proposé par Alain Laramée, appuyé par Kevin Wilson.

Marc Couture, proposé par France Henri, appuyée par Jean-Yves Lescop.

Louis Demers, proposé par Jean-Yves Lescop, appuyé par Denis Lachance.

Jacques Renaud, proposé par Mario Poirier, appuyé par Marie-Josée Legault.

Marie-Josée Legault, proposée par Denis Lachance, appuyé par Lise Parent.

Hubert Wallot, proposé par Alain Laramée, appuyé par Denis Lachance.

Mario Poirier, proposé par Denis Lachance, appuyé par Otto Ikomé.

Raymon Brulotte, proposé par France Henri, appuyée par Jacques Renaud.

Le président propose de suspendre l'élection du président ou de la président(e) et de la reporter d'un mois.

Alain Laramée, le président sortant, accepte de demeurer à son poste jusqu'au 31 mai 99.

Il est proposé par Claude Rigault, appuyée par Jacques Renaud de reconduire le mandat d'Alain Laramée jusqu'à cette date. Résolution adoptée à l'unanimité.

Poste de vice-président(e)

Deux candidats sont proposés.

Marie-Josée Legault, proposée par Denis Lachance, secondé par Lise Parent, accepte.

Kevin Wilson, proposé par Alain Laramée, appuyé par Hubert Wallot, refuse d'être en nomination.

Marie-Josée Legault est déclarée vice-présidente.

Poste de trésorier

Jacques Renaud est proposé par Louis Demers, appuyé par Angéline Martel. Jacques Renaud accepte le poste de trésorier.

Poste de secrétaire

Mario Poirier, proposé par Alain Laramée, appuyé par Lise Parent, accepte la charge de secrétaire.

Comité des griefs

Un poste à combler.

Louis Demers, proposé par Denis Lachance, appuyé par Alain Laramée, accepte sa nomination.

Comité de négociation

Deux postes sont à combler.

Jean-Yves Lescop, proposé par Alain Laramée, appuyé par Jacques Renaud, refuse.

Marc Couture, proposé par Mario Poirier, appuyé par Jacques Renaud, accepte.

France Gagnon, proposée par Alain Laramée, appuyé par Marie-Josée Legault, accepte.

Kevin Wilson, proposé par Marc Couture, appuyé par Marie-Josée Legault, refuse.

Marc Couture et France Gagnon sont nommés à l'unanimité comme membres du comité de négociation.

9. Varia

Statut des professeurs

Une collègue invite l'assemblée à se questionner sur le statut de professeur substitut et sur les conditions et la durée d'embauche de cette catégorie de professeur. Selon le président, la convention est suffisamment claire à ce sujet. Aucun échange n'est entrepris.

Équipements informatiques

Plusieurs collègues se plaignent du mauvais fonctionnement et du peu de fiabilité des systèmes informatiques de la Télé-université. Situation qui pourrait entraîner une perte de crédibilité pour une université à distance et qui a obtenu des sommes considérables pour sa modernisation. Il est demandé que le comité de négociation prenne en compte la question des équipements informatiques et de télécommunications et de leur impact sur les conditions de travail des professeurs dans le cadre de la prochaine négociation.

La levée de l'assemblée est déclarée à 14h48.

Compte-rendu rédigé par
Michel Sénécal
secrétaire sortant du SPPTU
28 avril 1999.